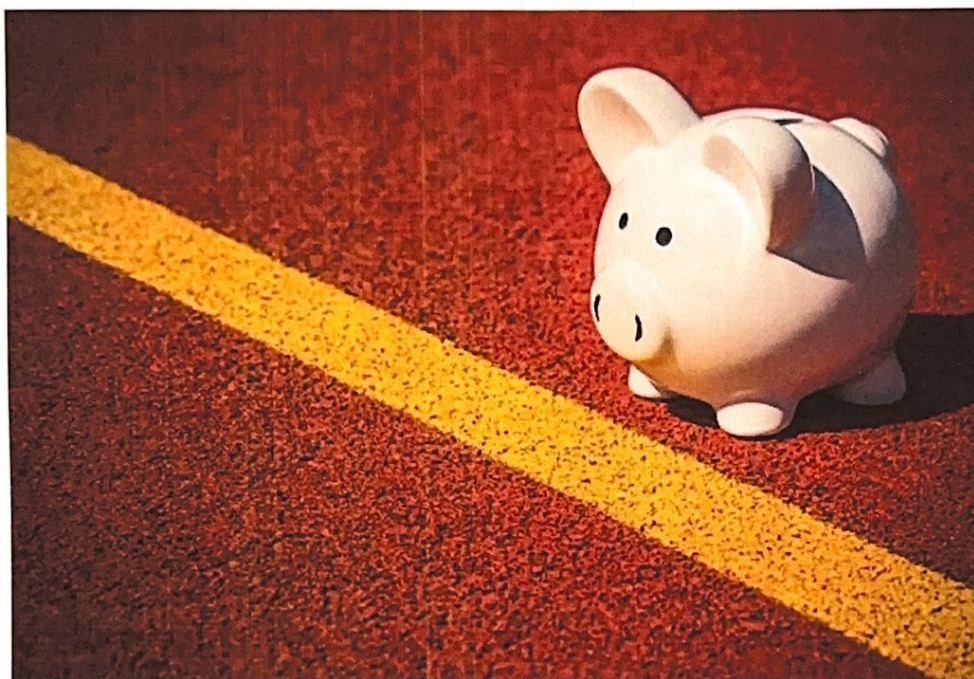


BUDGET DES SPORTS

Après-Paris 2024 : l'Andes milite pour une loi de programmation des sports

David Picot | A la Une acteurs du sport | Actu expert acteurs du sport | France | Publié le 09/06/2023

Entre alertes et mises en garde... À l'occasion de leur congrès annuel à Pau ces 8 et 9 juin, les représentants de l'Association nationale des élus en charge du sport (Andes) ont répété leurs craintes de voir baisser le budget des sports, à l'issue des Jeux olympiques de Paris 2024. Ils réclament de la « visibilité ».



« Quel avenir pour le sport français à horizon 2030 ? » Réunis en congrès à Pau (Pyrénées-Atlantiques), jeudi 8 et vendredi 9 juin, les membres de l'Association nationale des Elus en charge du sport (Andes), avaient décidé de se projeter sur l'après-Jeux olympiques de Paris 2024. Autrement dit, sur le fameux héritage, « le grand sujet pour les collectivités », plaide Vincent Saulnier, secrétaire général de ce réseau qui en regroupe 8 000, soit 27% de la population française.

Un « grand sujet » qui inquiète... « Nous craignons l'héritage », a souligné Patrick Appéré, le président de l'Andes, réélu vendredi pour un nouveau mandat de 3 ans. Car à ses yeux, pour le réussir, « il faut que le parcours financier soit de qualité, avec des flux sécurisés. Et pour l'instant, ça n'est pas le cas... »

- « L'héritage des Jeux, ce ne sont pas que des mots » [1]

Patrick Appéré fait bien sûr référence au budget des sports : « 0,2% du budget national », répète-t-il. « 0,2%... », avant de pointer sa priorité : « la nécessité d'un plan Marshall sur les équipements sportifs ».

Le bloc communal est en effet propriétaire à hauteur de 81% d'un parc qui aurait besoin d'être grandement rafraîchi : 22% des gymnases, courts de tennis et autres piscines construits avant 1985 n'ont jamais été rénovés. Ce qui en représente 50 000 ! Etalé de 2022 à 2024, « le plan des 5 000 équipements de proximité représente une bonne idée mais il faut aller plus loin », reprend Patrick Appéré.

Habitué à présenter le budget sport au Sénat, Jean-Jacques Lozach (Creuse – PS) abonde : « Il faut embrayer dès maintenant sur un plan de rénovation et de modernisation des équipements sportifs français. »

- « Plan des 5 000 » : comment en bénéficier en 2023 ? [2]

Convaincre Bercy...

Alors que les discussions sur le projet de loi de finances (PLF) 2024 sont entamées, « nous souhaitons une loi de programmation du sport », poursuit Vincent Saulnier. « La pluriannualité constitue un enjeu essentiel. Cela peut faire l'objet de financements croisés mais nous avons besoin de visibilité et de cette ligne directrice. À échéance 2030, nous chiffrons le chantier à environ 500M€ par an ». De quoi en outre compléter un Plan des 5 000 équipements dont « le succès » entraînerait par endroit frustration et déception, « eut égard au nombre de projets ». Et de citer : « Pour 2023, plus de 2 400 dossiers ont été déposés ce qui représenterait la somme de 384M€. En face, le dispositif prévoit 198M€... »

Les représentants de l'Andes s'en sont récemment ouverts à Matignon et à l'Élysée. Sans oublier le ministère des Sports, bien sûr. Faute de réponse, ils retiennent à ce stade, quelques signaux négatifs, l'image de la loi de programmation des finances publiques (2023-2027) qui envisage une réorientation à la baisse du budget des sports dès 2025. Bien sûr, la ministre des Sports Amélie Oudéa-Castéra a récemment rassuré et assuré que celui-ci ne diminuerait pas après les Jeux Olympiques. Depuis également, le sport a été désigné « Grande cause nationale », en 2024. « Car il doit y avoir un avant et un après JO dans la vision du sport au sein de la société », a glissé Vincent Roger, délégué ministériel en charge de cette grande cause.

- Budget sport : la perspective d'un «atterrissage brutal» après 2024 [3]

Plus que de bonnes intentions, les élus en charge des sports attendent surtout des signaux positifs en provenance de Bercy...

POUR ALLER PLUS LOIN

- La Cour des comptes réclame un nouvel encadrement des finances des collectivités
- « Plan des 5000 terrains de sport » : nos conseils pour en profiter en 2023
- Financement du sport : le poids des collectivités toujours prépondérant
- Les équipements sportifs seront-ils sacrifiés sur l'autel de la sobriété foncière ?
- Paris-2024 : la Cour des comptes sonne l'alarme